



ERRATUM

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Veillez prendre note que le numéro de règlement mentionné dans l'avis public publié le 25 septembre 2024, annonçant un avis de motion pour le Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025, aurait dû être LAS-0167 et non LAS-0164.

DONNÉ À LASALLE, ce 21 octobre 2024.

Diane Bibeau
Secrétaire d'arrondissement substitut